



ACCUSE DE RECEPTION DE FONDS

Je, soussigné M. ALLOUAN, reconnais avoir reçu la somme de cinq cent mille (500.000) Francs CFA de M. DONGO KOUAME JEAN DIDIER, pour le compte de l'entreprise UNIVELECT au titre de mes honoraires dans le cadre du contrat de consultation pour la période de janvier 2026.

En foi de quoi, cet accusé de réception est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Abidjan, le 10 février 2026

M. DONGO KOUAME JEAN DIDIER

M. ALLOUAN

